

Un Centre d'adaptation psychopédagogique et un centre sportif inaugurés dans le 20e

Mercredi 24 juin à 11h15 (20e)

Bernard Jomier et Jean-François Martins, adjoints à la Maire de Paris, inaugureront mercredi le Centre d'adaptation psychopédagogique et le Centre sportif Paul Meurice, dans le 20e arrondissement.

Paris compte 10 centres d'adaptation psychopédagogique. Ces structures de prévention pluridisciplinaires apportent aide, soutien et accompagnement personnalisés aux enfants et adolescents en difficultés d'apprentissage, en difficultés psychiques, sociales ou familiales, qui sont scolarisés dans les établissements parisiens. Leur accès est gratuit pour les familles.

Le Centre d'adaptation psychopédagogique Paul Meurice est le dernier en date. Il se situe au cœur du 20e arrondissement. A quelques mètres de cet établissement, les jeunes peuvent aussi profiter du nouveau centre sportif Paul Meurice, composé d'un gymnase pour la pratique du handball, du volley ball, du badminton (7 terrains) et de la gymnastique ; d'un mur d'escalade ; d'une salle polyvalente de 151m² pour la pratique des arts martiaux, de la gymnastique et de la danse ; de deux terrains de sport en extérieur.

Mercredi, Bernard Jomier et Jean-François Martins, adjoints à la Maire de Paris, inaugureront conjointement ces deux équipements majeurs de proximité, aux côtés de Frédérique Calandra, Maire du 20e arrondissement.

Personnalités présentes :

- Bernard Jomier, adjoint à la Maire de Paris, en charge de la santé, du handicap et des relations avec l'AP-HP
- Jean-François Martins, adjoint à la Maire de Paris, en charge des sports et du tourisme
- Frédérique Calandra, Maire du 20e arrondissement

Date et lieu :

Mercredi 24 juin à 11h15, 17 rue Léon Frapié puis 1 rue Paul Meurice (20e)